



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL N° 06.24.25

RÉUNION DU Jeudi 27 mars 2025

Présents :

Jean-Marc **SENTEIN**, Richard **GIUSEPPIN**, Patrick **MARSENKO**, Geneviève **REAVAILLE**, Hugo **LOPEZ**, Florence **HUC**, Cedric **GRAVOUIL**, Jean-Louis **AGASSE**, Céline **ESTRADE**, Manuel **MANAS**, Mathieu **HERENG**, Gilles **GALINIER**, Isabelle **SANSUS**, Benjamin **FROGER**, Yves **DA COSTA**, Claude **SERE**.

En visioconférence :

David **BENECH**.

Excusés :

Jean-Luc **THERON**, Gilles **CALINSKI** (salarié), Patrick **MARICEL**, Pascal **DESPEYROUX** (salarié).

Invités :

Loïc **FEVRE** (Directeur Général), Olivier **LEDOUX** (salarié), Mathieu **GALEY** (salarié), René **TREBOUTE**.

Ouverture de la **séance à 19h** par M. Jean-Marc **SENTEIN**, Président du District.

Appel des participants et présentation de l'ordre du jour : M. Patrick **MARSENKO**

Ordre du jour

1. Approbation du PV du 30.01.2025
2. Informations d'actualité du Président,
 - a. Ventes des sites et baux de location
 - b. Projet SAUDRUNE
 - c. Respectez Mon Sport
3. Lancement ANS PSF et ANS PST
4. Procédure « Vie des clubs »
5. Calendrier de fin de saison
 - a. Organisation des finales
 - b. Organisation Festival U13 ET JND
6. Bilan Commission Ethique
7. Week-end des Bénévoles
8. Informations et Questions Diverses

1. Approbation du PV du 30 Janvier 2025

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Intervention : M. Patrick **MARSENKO**

Avant de céder la parole au président, le Secrétaire Général rappelle qu'au Comité de Direction du 21 novembre 2024, nous avons accepté la démission de M. Nicolas **BAYOD**, qui était responsable du Pôle Promotion/Développements et Communications, ce qui a conduit à une restructuration passant de quatre à trois pôles.



COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL N° 06.24.25

RÉUNION DU Jeudi 27 mars 2025

Lors de l'assemblée générale du vendredi 27 juin à Lespinasse, le nom de M. René **TREBOUTE** sera proposé comme nouveau membre du codir pour approbation par les clubs.

2. Information d'actualité du Président

Intervention : M. Jean-Marc **SENTEIN**

Incivilités (Week-end du 22 et 23 mars 2025)

Depuis le début de la saison, nos arbitres sont victimes d'agressions, qu'elles soient physiques ou verbales. Nos 482 arbitres éprouvent des difficultés à gérer cette situation et ne se sentent plus en sécurité sur les terrains le week-end.

C'est pourquoi, la CDA a décidé d'exercer son droit de retrait, qui est légitime, et de ne pas désigner d'arbitre pour les matchs du week-end du 29 et 30 mars suite aux trois dernières agressions du week-end dernier. Le soutien du Comité est sans équivoque, même si le Président souhaitait décaler d'une semaine cette action importante pour y associer d'autres Districts de France confrontés aux mêmes problématiques.

Pour rappel, en novembre 2022, nous avons déjà fait face à ce problème, et conscient des difficultés pour les clubs, le District et moi-même devons assumer. Il est donc nécessaire que le District publie un communiqué officiel adressé aux clubs, qui sera envoyé à l'issue de ce comité. Avis du Comité Directeur avant de procéder.

Consultation des membres du codir

Favorable : 16

Abstention : 1

Contre : 0

Le communiqué est validé à la majorité

Ventes des sites et baux de location

La vente du site de ST GAUDENS a été finalisée le lundi 24 mars 2025, tandis que celle du site de ST JEAN est prévue pour le vendredi 28 mars 2025.

Le bail pour CUGNAUX sera signé le 28 mars, tandis que celui de ST GAUDENS a été conclu le 21 mars pour six bureaux, trois de plus que prévu initialement avec la propriétaire.

Projet SAUDRUNE

La mairie de Toulouse a validé, en collaboration avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), l'idée que nous soyons en bas-côté virage.

Notre projet a été approuvé par les ABF et nous sommes actuellement en discussion au sujet de l'extérieur et de l'arborisation du site.

Le début des travaux est prévu pour la fin de l'année 2025.

Respectez Mon Sport

Cette action, qui existe depuis 3 ans en collaboration avec d'autres comités de sports collectifs, se déroulera tout au long de la fin du mois de mars 2025 sur tous les terrains et gymnases des clubs professionnels.

Ci-dessous les dates et matchs retenus :

- **Samedi 22 mars à 20H** : SPACERS / PARIS
- **Mercredi 26 mars à 20H** : TMBASKET / POLE FRANCE 20H
- **Vendredi 28 mars à 19H30** : RUGBY COLOMIERS / OYONNAX
- **Vendredi 28 mars à 20H** : FENIX HANDBALL / CESSON 20H
- **Samedi 29 mars à 14H30** : STADE TOULOUSAIN RUGBY / PAU 14H30
- **Dimanche 30 mars à 15H** : TFC / BREST 15H

3. Lancement ANS PSF et ANS PST

Intervention : M. Loïc **FEVRE** (Directeur Général)

ANS PSF

L'Agence Nationale du Sport a doté la Fédération Française de Football d'une enveloppe budgétaire à redistribuer aux clubs à travers les Ligues et les Districts. Les dossiers clubs seront d'abord examinés par le District pour avis, puis les transmettra à la Ligue de Football d'Occitanie pour validation et enfin à la Fédération Française de Football pour paiement. La procédure s'effectue comme l'année dernière via le Compte Asso des clubs, Un minimum de 1500€ peut être obtenu en présentant un dossier comprenant 4 actions maximum dont 2 sur les items : « Développement de la pratique féminine » et « Renforcer la lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination ». La date limite est fixée au 30 avril.

L'ensemble des informations sur le dispositif sont disponibles sur le site Internet :

<https://haute-garonne.fff.fr/simple/lancement-campagne-ans-psf-2025/>

ANS PST

L'autre dispositif de l'ANS à l'échelon territorial, « Projets Sportifs Territoriaux » sera ouvert prochainement via le Compte Asso des clubs. Les informations seront données sur le site Internet du District.

4. Procédure « Vie des clubs »

Intervention : M. Loïc **FEVRE** (Directeur Général)

Depuis quelques années la Fédération Française de Football a lancé la dématérialisation des démarches administratives liées à la vie des clubs. La procédure via Foot club est maintenant largement utilisée par les clubs.

Afin d'optimiser et d'accélérer le traitement des démarches administratives, il apparaît opportun de simplifier les circuits de décision et d'automatiser certaines procédures.

Les demandes d'affiliation, de changement de nom ou de type de club, de fusion, d'inactivité, de reprise d'activité, ainsi que les ententes et groupements, sont actuellement traitées avec des délais variables en fonction du calendrier de réunion des instances et de leur degré de sensibilité.

Il semble donc nécessaire de définir un circuit de validation spécifique pour chaque thématique de ce module.

Sont soumises à l'accord des membres du codir les procédures de validations suivantes :

Affiliation, changement de nom ou de type de club

Le Comité de Direction du District de la Haute-Garonne de Football décide de déléguer au Directeur Général, en concertation avec le Président de la Commission Statuts et Règlements, le pouvoir d'exercer, au nom du Comité de Direction, l'ensemble des validations liées à la création d'une affiliation ou à sa modification à condition de la bonne conformité des documents fournis à savoir :

- L'attestation sur l'honneur
- Le récépissé de déclaration en préfecture
- Le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive (ou modificative)
- Les statuts du club

Il est entendu que la validation du District sera également soumise à l'approbation de la Ligue de Football d'Occitanie.

Toute démarche administrative susceptible de poser question pourra, de toute façon, faire l'objet d'une validation en Comité de Direction.

Inactivité, reprise ou cessation d'activité :

Le Comité de Direction du District de la Haute-Garonne de Football décide de déléguer au Directeur Général, en concertation avec le Président de la Commission Statuts et Règlements, le pouvoir d'exercer, au nom du Comité de Direction, l'ensemble des validations liées aux demandes de la part des clubs eux-mêmes de leur inactivité, de leur reprise ou cessation d'activité après constatation de la présence ou non desdits clubs dans nos compétitions après la clôture des engagements (et du PV d'AG pour la cessation définitive d'activité).

Toute démarche administrative susceptible de poser question pourra, de toute façon, faire l'objet d'une validation en Comité de Direction.

Fusion

Cette thématique ne peut faire l'objet d'une semi-automaticité de la procédure et demeure donc à la main du Comité de direction en conformité avec l'article 39 des règlements généraux de la Fédération Française de football.

Entente

Le Comité de Direction du District de la Haute-Garonne de Football décide de déléguer au Directeur Général, en concertation avec le Président de la Commission Statuts et Règlements, le pouvoir d'exercer, au nom du Comité de Direction, l'ensemble des validations liées à la création d'entente en conformité avec l'article 3.3. des règlements généraux du District Haute Garonne de Football.

Toute démarche administrative susceptible de poser question pourra, de toute façon, faire l'objet d'une validation en Comité de Direction.

Groupement et modification de groupement :

Cette thématique ne peut faire l'objet d'une semi-automaticité de la procédure et demeure donc à la main du Comité de direction en conformité avec l'article 39 ter des règlements généraux de la Fédération Française de football.

Consultation des membres du codir

Favorable : 17

Abstention : 0

Contre : 0

5. Calendrier de fin de saison

Organisation des finales

Intervention : M. Richard **GIUSEPPIN**

Ce dernier présente le calendrier des finales des Coupes du District de Football de Haute Garonne qui se dérouleront le :

☐ **Jeudi 29 mai 2025 à SOUEICH**

+ Challenge CAUBERE

☐ **Samedi 31 mai à FONSORBES**

- + Féminines U15F foot à 8
- + Féminines U18F foot à 8
- + Féminines Séniors foot à 8
- + U14 / U15 / U16 / U17 / U18
- + Conseil Départemental Nord

☐ **Dimanche 1er juin à SAINT GAUDENS**

- + Challenge Richard DEJEAN
- + Conseil Départemental Sud

La finale du championnat Séniors Départementale 1 (11 Teamsports), opposant le premier de la poule A au premier de la poule B, est programmée pour le **dimanche 25 mai à Muret (stade Clément Ader)**, car les premiers de chaque groupe sont toujours en compétition pour les demi-finales de la coupe du conseil départemental.

Dans le cas où les équipes ne parviennent pas à se qualifier pour la finale de la coupe du conseil départemental, la finale D1 pourrait être replacée le samedi 31 mai à Fonsorbes.

Les finales Départementales seniors masculines et féminines **auront lieu le 15 juin (lieu à déterminer)**.

Organisation Festival U13 et JND

Intervention : M. Cedric **GRAVOUIL**

Un diaporama est diffusé et commenté par celui-ci. Quelques échanges avec les membres du Comité s'en suivent.

Lieu : Complexe Sportif de Lautard à Castanet-Tolosan

Le District a décidé de reconduire le concours « parent supporters » qui a rencontré un grand succès l'année précédente, avec des récompenses pour les lauréats.

LES EQUIPES QUALIFIEES



Équipes masculines		Équipes féminines
U.S. SEYSSSES FROUZINS 1	TOULOUSE METROPOLE F.C. 1	JEUNE ENTENTE TOULOUSAIN 1 F
J.S. CUGNAUX 1	U.S. CASTANEENNE 1	U.S. COLOMIERS FOOTBALL 1 F
O. GIROU F.C. 1	FOOTBALL CLUB MAS 311	U.S. PLAISANCE DU TOUCH 1 F
TOULOUSE F.C. 1	U.S. COLOMIERS FOOTBALL 1	BLAGNAC F.C. 1 F
ATHLETIC CLUB GARONA 1	A.S. PORTET CARREFOUR RECEBEDOU 2	F.C. EAUNES LABARTHE SUR LEZE 1 F
L'UNION ST JEAN F.C. 1	U.S. COLOMIERS FOOTBALL 2	F.C. ESCALQUENS 1 F
A.S. TOULOUSE LARDENNE 1	F.C. BAGATELLE 1	F.C. ESCALQUENS 2 F
A.M.S. MURETAINE 1	A.S. PORTET CARREFOUR RECEBEDOU 1	TOULOUSE F.C. 1 F



Organisation JND

Cette journée aura lieu sur deux sites différents :

- ⇒ J.S. CINTEGABELLOISE (Cintegabelle)
- ⇒ FC MAS 31 (Aussonne).



Inscription des équipes **U6/U6F, U7/U7F, U8F-U9F** via la plateforme FAL, **avant mardi 06 mai 2025.**



6. Bilan Commission Ethique

Intervention : M. Mathieu **HERENG**

Le Président de la commission éthique rappelle l'objectif principal de la Commission : garantir un environnement sain, respectueux et bienveillant dans la pratique du football, en particulier chez les jeunes joueurs.

Un état des lieux a été présenté concernant les 33 signalements (hors problématique disciplinaire plus grave), issus du dispositif « Touche pas à mon foot », reçus depuis le début de la saison.

- **Catégories d'âge concernées**
 - Les incidents sont majoritairement concentrés chez les U12 à U16.
 - Besoin accru d'accompagnement éducatif et comportemental.
- **Acteurs à l'origine des comportements inadaptés**
 - Educateurs et parents sont les plus souvent impliqués.
 - Importance d'une formation et d'une responsabilisation renforcées.
- **Nature des comportements**
 - Violences verbales et agressivité entre acteurs du jeu.
 - Contestation de l'arbitrage, incivilités en bord de terrain.

Afin de répondre à ces problématiques, plusieurs axes d'action peuvent être imaginés :

- Sensibilisation des éducateurs, joueurs et parents aux valeurs du sport.
- Renforcement des règles et des sanctions.
- Protection des arbitres, notamment via des outils comme la vidéo.
- Médiation interclubs pour anticiper et désamorcer les tensions.

Proposition d'une Charte du Respect et du Fair-Play à mettre à disposition des clubs et à faire signer par :

- Les parents : exemplarité, encouragement positif, respect de l'encadrement.
- Les enfants : plaisir de jouer, fair-play, respect des décisions arbitrales.
- Le club : encadrement bienveillant, formation continue, actions de prévention.

Proposition d'un plan de route pour les Clubs en définissant un cadre pour les réunions avec les parents :

- **Accueil & mise en contexte**
 - Remerciements aux parents pour leur implication.
 - Rappel de l'objectif : favoriser un cadre positif pour les enfants.
- **Outils de sensibilisation**
 - Visionnage des vidéos "Touche pas à mon foot" et "Respectez mon sport".
 - Témoignages et échanges libres pour susciter l'engagement des familles.
- **Présentation des dispositifs en place**
 - Chasubles vertes : identification visuelle de la campagne de respect.
 - Formulaire d'incivilité : pour signaler ou valoriser des comportements.
- **Les responsabilités parentales autour du terrain :**
 - Être des modèles de comportement.
 - Encourager sans pression excessive.
 - Respecter tous les acteurs du jeu.
 - Mettre en place des solutions concrètes (dialogue, valorisation du respect...).

La Commission se réunira de nouveau afin d'établir une feuille de route concrète et de définir les actions prioritaires à mettre en œuvre dès la saison prochaine, afin de répondre efficacement aux enjeux auxquels le District est confronté.

7. Week-end des Bénévoles

Intervention : Mme. Geneviève **REAVAILLE**

Ce week-end des bénévoles se déroulera à Paris, le 24 et 25 mai, avec notamment une invitation à la finale de la Coupe de France.

Voici les 10 bénévoles invités :

- ☐ Mme. Anne-Marie **DENAT** (Juventus Papus)
- ☐ M. Jérôme **BORDES** (Salies Mane ST Mart)
- ☐ M. Christian **CAUBET** (Grenade FC)
- ☐ M. Olivier **MILHEAU** (Gardouch OC)
- ☐ M. Michel **FIGEAC** (Anciens JS Carbonne)
- ☐ M. Serge **SOSTHENE** (District / E.J Lapeyr. ST Genies ST Loup)
- ☐ M. Jean Vincent **ZAMMIT** (J. Footballeurs Cagire)
- ☐ M. Patrick **HUILLET** (Merville FC)
- ☐ M. Vincent **COLLET** (Castelnau d'Estretfonds)
- ☐ M. Christian **ROSSI** (Espoir Football Club de la Vallée)

8. Informations et Questions diverses

- La réunion se termine par la lecture de la lettre de remerciement de la famille d'Hubert Calmettes adressée au District par M. Jean-Marc SEINTEIN.
- Les membres du Comité Directeur, informés du décès de :
 - M. Mario **BORTOLUSSI**, ancien Président Délégué et présentent leurs très sincères condoléances à la famille
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00. Le prochain Comité de Direction aura lieu le jeudi 22 mai 2025.

Le Président,
Jean Marc **SEINTEIN**

Le Secrétaire Général,
Patrick **MARSENGO**